

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2023

Date de convocation : 22/03/2023
Date d'affichage : 22/03/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 17 dont 6 pouvoirs
Votants : 23

Le trente et un mars deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DETRAIT Michel - Maire

Etaient présents : M. DETRAIT Michel – M. DELCROIX Sébastien – Mme DUPIRE Agnès – M. HUVELLE Richard – Mme COCHARD Aurore – M. HERBAUT Jean-Jacques – Mme CAIL Marie-Béatrice - M. LEMIRE Régis – M. COUTO José - M. DELVALLEE Pascal - Mme GILLOT Séverine – Mme VANDY Hélène – Mme BORGES Perrine - M. BEAUVILAIN Dylan - M. LEBRUN Willy – M. DUPONT Jérôme – M. DELON Patrick

Etaient absents excusés :

Mme LEGER Roselyne a donné son pouvoir à M. DELCROIX Sébastien
Mme CHANDELIER Sylvie a donné son pouvoir à M. DETRAIT Michel
M. ANCELET Benoît a donné son pouvoir à M. BEAUVILAIN Dylan
Mme CRETON Stéphanie a donné son pouvoir à Mme COCHARD Aurore
Mme DECOTTE Valérie a donné son pouvoir à Mme BORGES Perrine
Mme CAVRIL Isabelle a donné son pouvoir à Mme DUPIRE Agnès

OBJET : Vote des subventions aux associations

Après avis favorable de la commission de la vie sportive, de la commission vie associative et de la commission de finances,

Les rapporteurs proposent de voter les subventions aux associations suivantes, d'un montant total de 60 768,00 €, comme suit :

Les rapporteurs demandent aux membres des associations de ne pas prendre part au vote des subventions auxquelles ils appartiennent.

Associations	Montant 2022	Demande 2023	Avis de la Commission	Avis du CM
Amicale de la Porquerie		1 500,00 €	1 500,00 €	23 Voix pour
Amicale des Employés Communaux	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	23 Voix pour
APE « Les P'tits Pontois »		1 000,00 €	1 000,00 €	23 Voix pour
Basket	3 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	23 Voix pour
Belle époque		800,00 €	800,00 €	23 Voix pour
Histoire locale	900,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	22 Voix pour
Boxe		1 000,00 €	1 000,00 €	23 Voix pour
Club 3 ème âge	3 000,00 €	3 500,00 €	3 000,00 €	23 Voix pour
Colt Country Dancers		500,00 €	500,00 €	22 Voix pour
Don du Sang	150,00 €	150,00 €	150,00 €	23 Voix pour
Fanfare	22 000,00 €	22 500,00 €	13 800,00 €	23 Voix pour
Foot	7 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	22 Voix pour
HGI p'tits loups	600,00 €	600,00 €	600,00 €	22 Voix pour

IBC	500,00 €	600,00 €		
Jardins ouvriers	400,00 €	400,00 €		
Tricot Crochet Peinture sur Soie	500,00 €	500,00 €		
RASED	221,00 €	218,00 €	218,00 €	23 Voix pour
Rythme et révérence	500,00 €	500,00 €	500,00 €	23 Voix pour
Sambriennes	600,00 €	600,00 €	600,00 €	23 Voix pour
Solidarithon	500,00 €	500,00 €	500,00 €	20 Voix pour
Sur les traces RLS	50,00 €	50,00 €	50,00 €	22 Voix pour
Sté chasse commune	400,00 €	500,00 €	400,00 €	23 Voix pour
Sté chasse pantegnies	400,00 €	400,00 €	400,00 €	23 Voix pour
Société de Pêche "Les Brochets"	400,00 €	400,00 €	400,00 €	23 Voix pour
Steril'cat	600,00 €	600,00 €	600,00 €	23 Voix pour
Tennis	4 800,00 €	5 900,00 €	5 500,00 €	23 Voix pour
VTT	3 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 € (dont 2 500 € pour la course du 1 ^{er} mai)	22 Voix pour
Yoga	150,00 €	150,00 €	150,00 €	23 Voix pour
TOTAL	61 171,00 €	72 481,20 €	60 768,00 €	23 Voix pour

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le 22/04/2023
ID : 059-215904673-20230401-2023_04-BF

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Autorise le versement des subventions aux associations pour l'année 2023
comme défini ci-dessus.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de
Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

ET ONT LES MEMBRES PRESENTS
SIGNE LECTURE FAITE
POUR COPIE CONFORME
A PONT SUR SAMBRE
Le 1^{er} avril 2023
M. DETRAIT - Maire

